



Opérateurs MSSanté : Nouvelle étape Ségur

25 janvier 2023

14h00 – 15h00

Webin- aire

Nos webinaires pour construire la
e-santé de demain !

N'hésitez pas à poser vos questions dans le chat, nous y répondrons lors de temps dédiés.

Le replay vous sera envoyé par mail à l'adresse utilisée lors de votre inscription. Le support de présentation sera mis en ligne sur esante.gouv.fr

Pour une meilleure lecture du support, nous vous conseillons de vous mettre en plein écran.

Pour rappel : le webinaire est enregistré



**Mike GUEYE**

**Equipe Espace de confiance
Agence du Numérique en Santé**

Durée : 1 heure

Cible principale : les opérateurs « acheteurs » sous contrat avec l'ANS

- **Faire en sorte que tous les opérateurs MSSanté soient en conformité avec le Ref#1 v1.5 au 30 juin 2023 ;**
- **Faire un focus sur le nouveau calendrier et l'étape d'avance obligatoire ;**
- **Préciser les étapes administratives du financement proposées aux opérateurs MSSanté.**

Ordre du jour

1. Financement Ségur des Opérateurs MSSanté

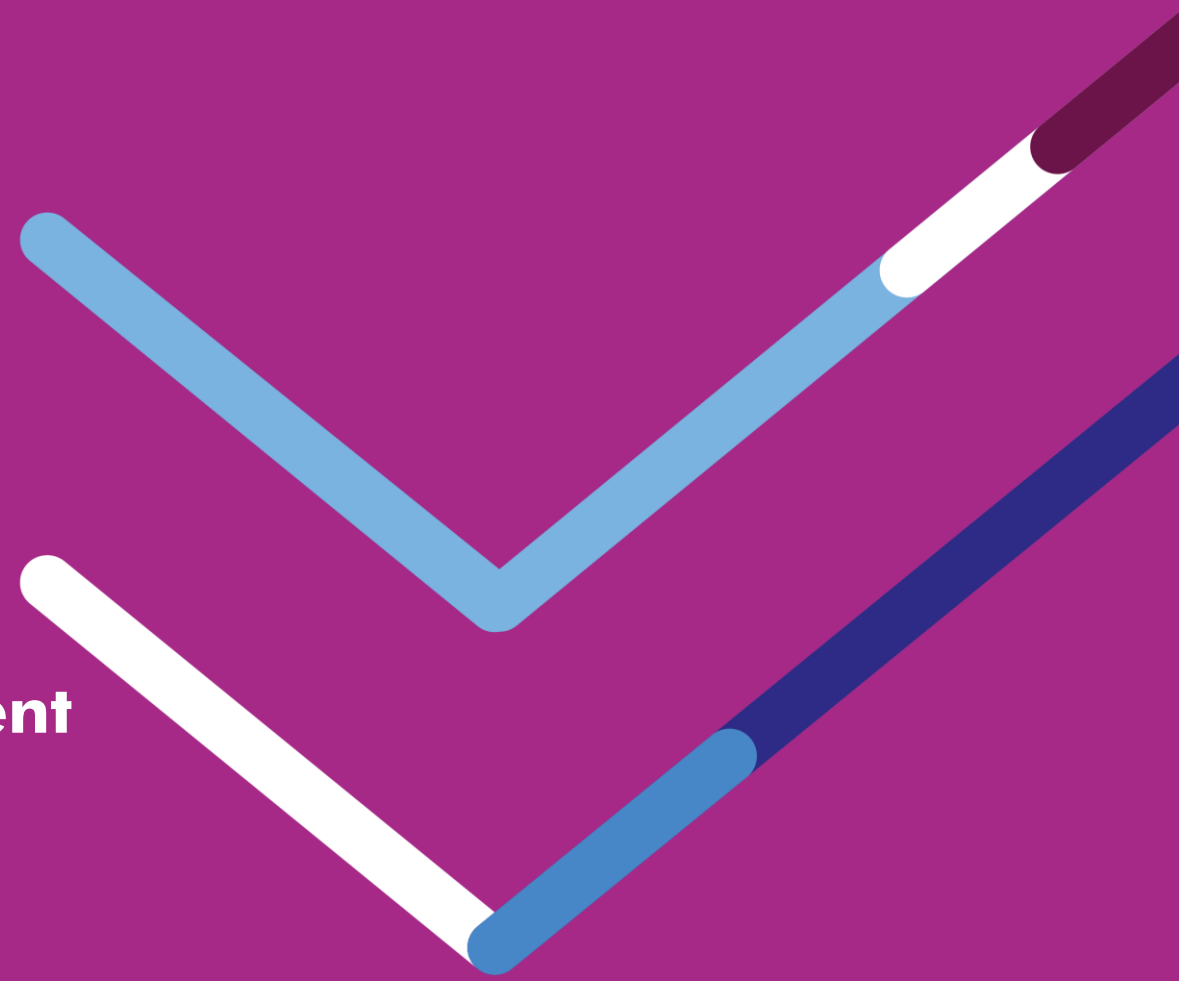
- Objectifs du financement Opérateurs MSSanté
- Nouveau contrat Opérateur v2
- Nouveau calendrier du financement Opérateurs MSSanté

2. Comment solliciter le financement Ségur en tant qu'Opérateur acheteur

- Enrôlement de ma structure
- Je sollicite l'avance
- Je sollicite le solde

1. Financement Ségur des Opérateurs MSSanté

- Objectifs du financement Opérateurs MSSanté
- Nouveau contrat Opérateurs v2
- Nouveau calendrier du financement Opérateurs MSSanté



Attendus des Opérateurs :

- Adoption de l'API standard de l'Espace de Confiance MSSanté dites « API LPS » (décrite dans le Référentiel #1),
- Remontée d'indicateurs permettant d'observer avec précision le flux des échanges (ex : INS, structuration des documents, ...).

Bénéfices pour les éditeurs de logiciel métier :

- Standardisation de l'interfaçage logiciel/service de messageries sécurisées (Vague 2 Ségur),

Bénéfices pour les structures et professionnels de santé, médico-sociaux et sociaux :

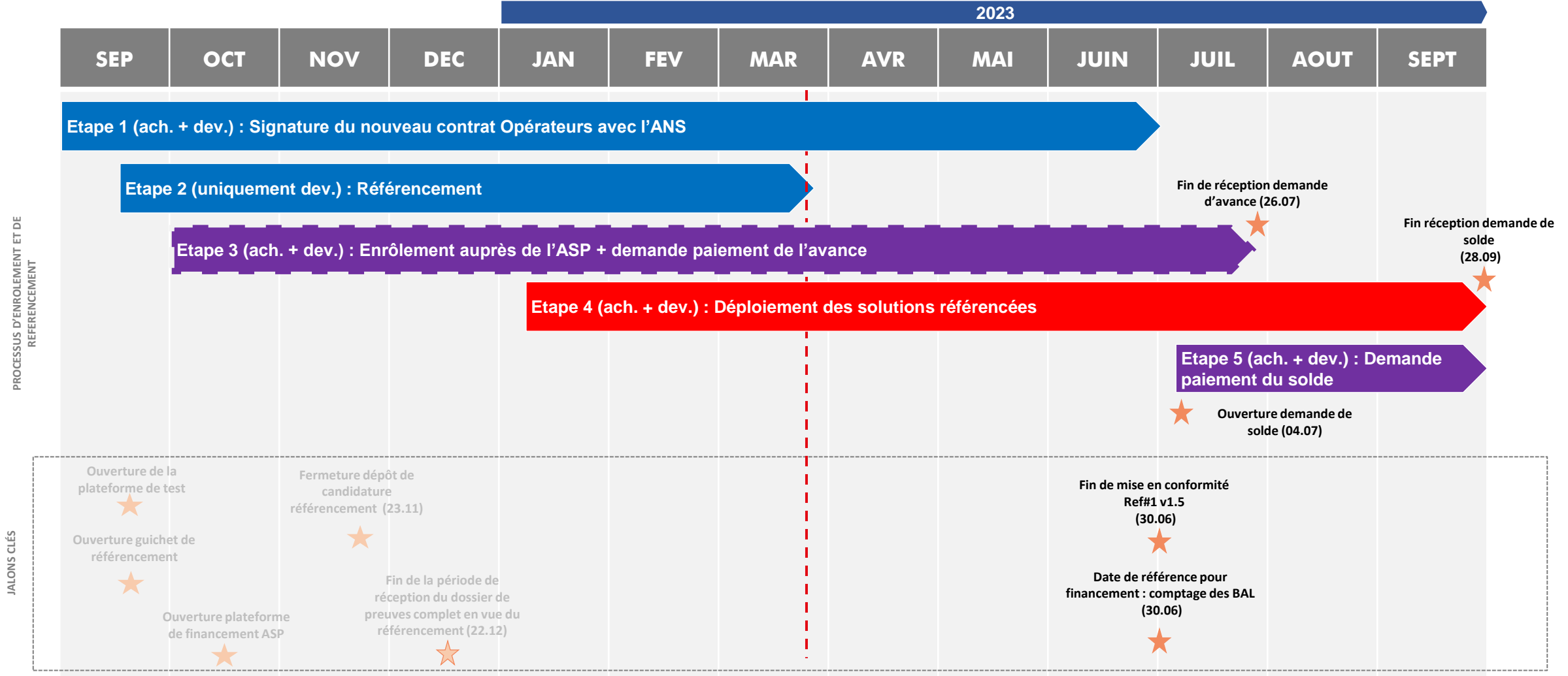
- Simplification de l'usage de leur messagerie sécurisée de santé directement intégrée dans leur logiciel métier.
- Sans surcoût pour ces utilisateurs finaux.

Le référencement Opérateurs **impose** de signer le contrat Opérateurs v2 publié en avril 2022.

Il prévoit de nouvelles conditions d'intégration, de contrôle et de sanction :

- **Modification de la procédure d'intégration à l'Espace de Confiance : des contrôles a priori remplacent la déclaration de conformité ;**
- **Modification des clauses encadrant les modalités de contrôle (ajout des nouveaux types de contrôle) ;**
- **Renforcement des sanctions en cas de non-respect des exigences du Référentiel Opérateurs #1 ;**
- **Signature électronique disponible**

Nouveau calendrier du financement Opérateurs MSSanté



Aujourd'hui

Légende ★ Etapes clés ■ Auprès de l'ASP ■ Auprès de l'ANS

Le montant du financement par opérateur se divise en une partie fixe et une partie variable selon la formule suivante :

$$B + (F_{app} * N_{app}) + (F_{org} * N_{org}) + (F_{perso} * N_{perso})$$

- **B** correspond à la partie fixe du financement qui couvre la mise à niveau du service MSSanté chez l'Opérateur.
- N_{app} , N_{org} et N_{perso} correspondent aux nombres de BAL respectivement applicatives, organisationnelles et personnelles gérées par l'Opérateur.
- F_{app} , F_{org} et F_{perso} correspondent aux financements attribués par type de BAL, respectivement applicatives, organisationnelles et personnelles. En les multipliant au nombre de BAL, cela donne la partie variable du financement.

REMARQUE : le montant de l'avance B est acquis quel que soit le nombre de BAL déployées

Barème de financement

Type de BAL	Barème retenu
BAL APP (F_{app})	58,33 € HT
BAL ORG (F_{org})	20,83 € HT
BAL PER (F_{perso})	5,00 € HT
B	6 666,67 € HT

Le financement par opérateur est plafonné à 250 000 € HT.



Toutes les solutions référencées Ségur sont présentes sur la page accessible au lien ci-dessus

<https://industriels.esante.gouv.fr/segur-du-numerique-en-sante/solutions-referencées-segur>

*** Les référencements Opérateurs sont en cours et attribués au fil de l'eau jusqu'au 23 mars**

Opérateurs développeurs référencés

ENOVACOM
GCS SARA
MAINCARE
MIPIH
CH LABORIT

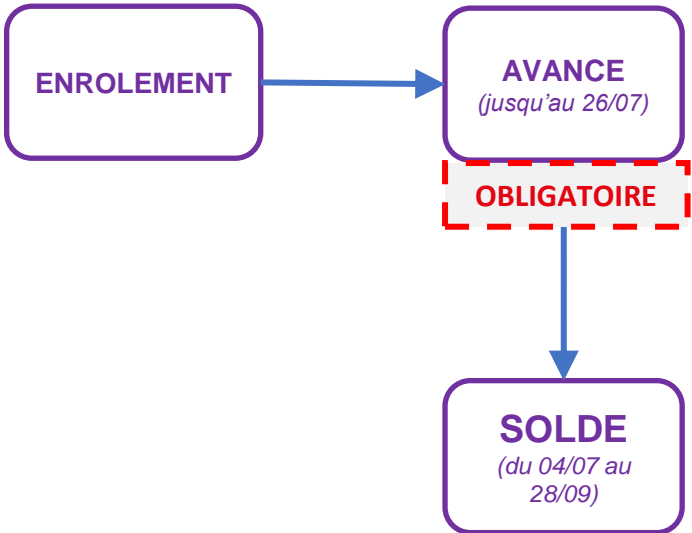
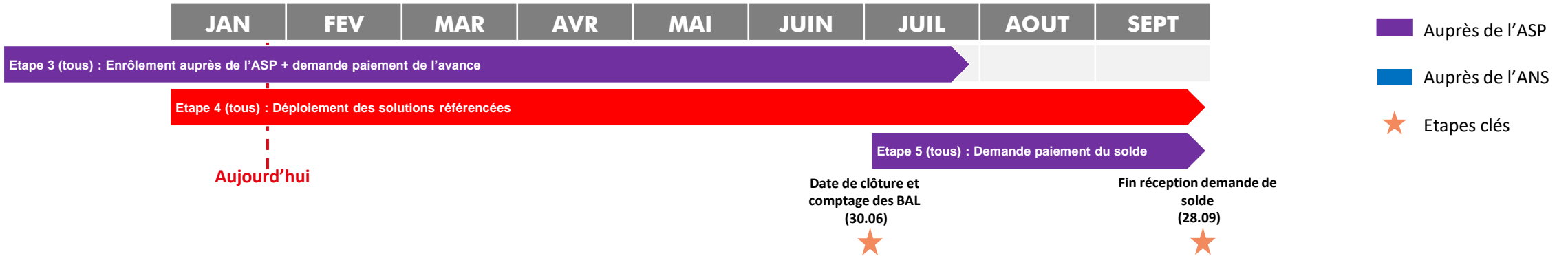
WRAPTOR
MEDIWARE
DEDALUS
APICEM

2. Comment solliciter le financement Ségur en tant qu'Opérateur acheteur

- **Enrôlement de ma structure**
- **Je sollicite l'avance**
- **Je sollicite le solde**



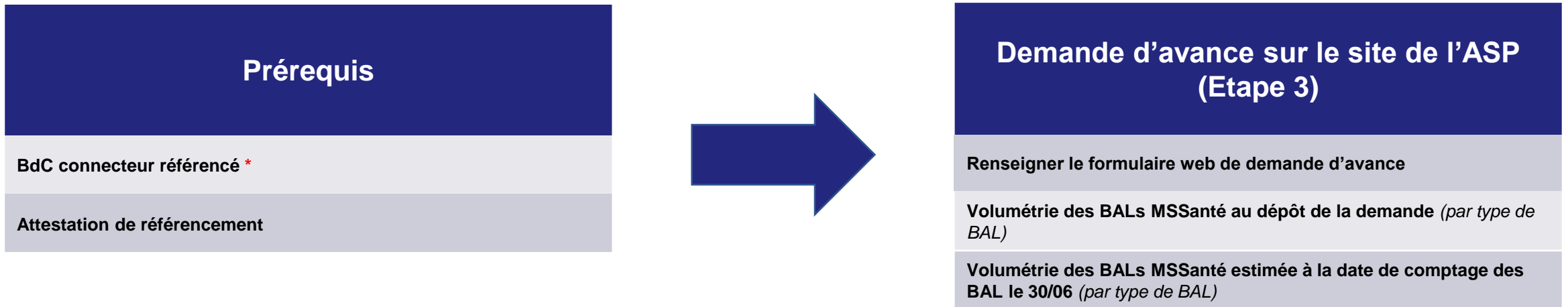
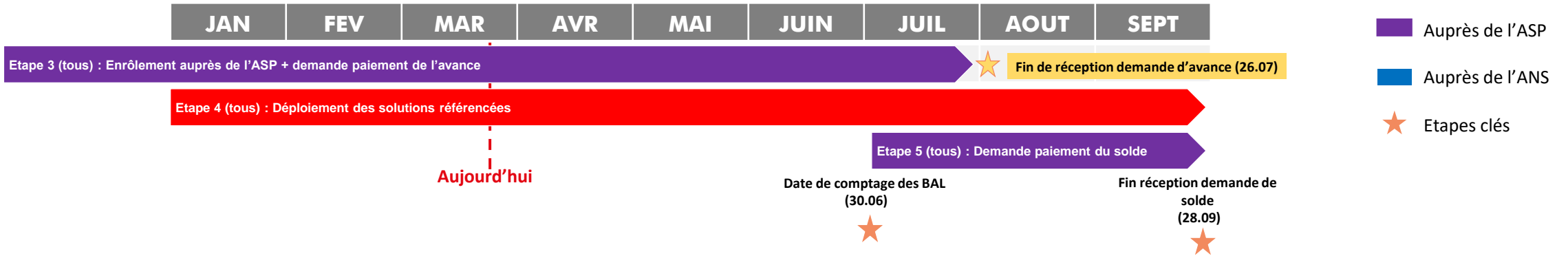
Enrôlement auprès de l'ASP (étape 3)



Informations nécessaires pour la demande d'enrôlement (Etape 3)

- Numéro de référencement de l'Opérateur développeur** *(doit être présent sur le BdC)*
- Renseigner le formulaire web de demande d'enrôlement**
 - SIRET ou FINESS G
 - nom du représentant légal
 - dépositaire de la demande
 - profil de l'Opérateur (acheteur ou développeur)
- Justificatif d'identité du dépositaire de la demande**
 - CNI, Passeport ou Titre de séjour
- Le Relevé d'Identité Bancaire de la structure à enrôler**
- Le contrat Opérateur V2 signé par l'ANS** *(doit être signé des 2 parties)*

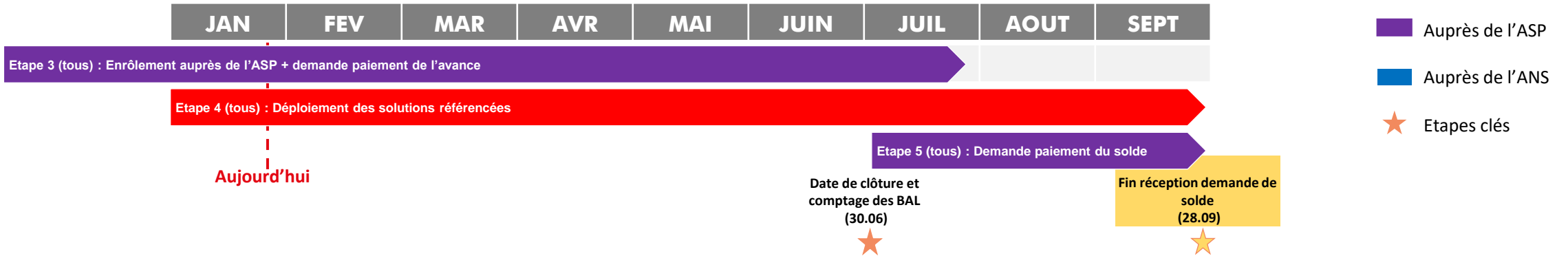
Je sollicite l'avance (étape 3)



*** Le BdC doit présenter :**

- Des informations sur l'Opérateur Acheteur (*SIRET ou FINESS G, raison sociale, contacts*)
- Des informations sur l'Opérateur Développeur (*SIRET, raison sociale, contacts*)
- Une ligne dénommée « Achat/déploiement/mise à niveau du Service MSSanté conforme aux exigences « REM-OPE-MSS »
- Le numéro de référencement du Service de MSSanté de l'Opérateur Développeur

Je sollicite le solde (étape 5)

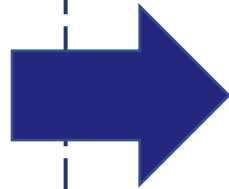


Analyse des CR d'alimentations de l'annuaire santé à effectuer par chaque Opérateur

- Ouverture éventuelle d'un ticket sur la BAL monservicclient.annuaire@esante.gouv.fr avec :
 - le fichier d'alimentation utilisé
 - le CR d'alimentation présentant l'erreur
 - une explication du motif de votre sollicitation

Envoi du comptage des BAL à l'ASP pour calcul du solde

- Relève du compteur à date du 30 juin



Demande du solde (Etape 5)

Le formulaire web de demande du solde

La facture acquittée du BdC (ou devis signé) transmis à l'enrôlement (uniquement Opérateurs acheteurs)

Preuve de déploiement du connecteur référencé

Documentation utilisateur pour les clients finaux

- Guide utilisateur pour la connexion à l'API
- Lien vers le site web mettant à disposition la documentation
- Coordonnées du support à destination des clients finaux

REPLAY – Webinaire pour le dépôt d'une demande d'avance

Webinaire animé par les équipes de l'ASP
A eu lieu le 16/02/23

REPLAY

<https://esante.gouv.fr/webinaires/segur-du-numerique-en-sante-atelier-daccompagnement-pour-le-depot-dune-demande-davance-mssante-operateurs>

- LA PAROLE AUX PARTICIPANTS



Temps d'échange

Vos remarques ? Vos questions ?



Couloir Opérateurs MSSanté sur le site du Ségur de la santé

Opérateur acheteur <https://esante.gouv.fr/segur/operateur-MSSante>

Opérateur développeur <https://industriels.esante.gouv.fr/segur-du-numerique-en-sante/referencement-segur-vague-1/le-segur-du-numerique-pour-les-operateurs>

Appel à financement https://esante.gouv.fr/sites/default/files/media_entity/documents/AF-OPE-MSS.pdf

DSR https://esante.gouv.fr/sites/default/files/media_entity/documents/DSR-OPE-MSS.pdf

REM https://esante.gouv.fr/sites/default/files/media_entity/documents/REM-OPE-MSS.xlsx

Le Contrat opérateurs V2 et le Référentiel #1 V1.5.1 Opérateurs

<https://mssante.fr/is/doc-technique#contrat>

Ressources produites par la Task Force MSSanté (CR d'ateliers notamment)

<https://mssante.fr/chantiers-segur>

